

La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le lundi 16 mars 2026

## DÉLIBÉRATION – CFVU-2026-FORMATION-11

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

### **APPROUVE LA MAQUETTE DU MASTER 2<sup>ème</sup> ANNEE, MENTION ADMINISTRATION ET ECHANGES INTERNATIONAUX, PARCOURS MANAGEMENT DES AFFAIRES INTERNATIONALES, POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027 - Parcours adapté pour les étudiants de la Makers Factory**

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 du Conseil en date du 03 octobre 2025 par laquelle Madame Karine BERGÈS a été élue Présidente de l'université Paris-Est Créteil Val- de-Marne (UPEC) ;
- VU** la maquette du master 2<sup>ème</sup> année, mention administration et échanges internationaux, parcours management des affaires internationales, pour l'année universitaire 2026-2027, et annexé à la présente délibération ;

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne, après en avoir délibéré :**

#### ARTICLE 1 :

**Approuve à l'unanimité**, la maquette du master 2<sup>ème</sup> année, mention administration et échanges internationaux, parcours management des affaires internationales, pour l'année universitaire 2026-2027, (Parcours adapté pour les étudiants de la Makers Factory), telle que définie dans les documents annexés à la présente délibération.

#### ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

*La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le lundi 16 mars 2026*

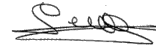
Fait à Créteil, le lundi 16 mars 2026

**Le Vice-Président Formation et de la  
Commission de la Formation et de la Vie  
Universitaire**



Arnaud THAUVRON

**La Présidente de l'Université Paris-Est Créteil**



Karine BERGÈS

<b>Nombre de membres constituant le conseil : 40</b>	<b>DÉCOMPTE DES VOIX</b>
<b>Nombre de membres en exercice : 38</b>	Votants : 14
<b>Quorum : 20</b>	<b>Votes exprimés : 22</b>
Membres présents : 14	<b>Pour : 22</b>
Membres représentés : 8	Contre : 0
<b>Total des membres présents et représentés : 22</b>	Abstentions : 0

**Modalités de recours** : *La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.*